

Journées de l'achat hospitalier

8 et 9 novembre 2012

www.acheteurs-hospitaliers.com
Palais des Congrès • Issy-les-Moulineaux



Secondes Journées de l'Achat Hospitalier

3 questions à Monsieur Daniel Lemesre du Centre Hospitalier de Blois

Présentation

Daniel LEMESRE est Directeur chargé des achats, des équipements et de l'hôtellerie, et délégué du pôle technique, chirurgie et médecine au centre hospitalier de Blois. Il est également Administrateur du GCS "Achats du Centre".

Postes précédents : Chef d'établissement à Roybon (38), Arcachon (Adjoint, 33), Mirande (31) et Boulogne-Billancourt (92).

Ses principales activités annexes sont : la formation et l'audit en législation hospitalière (concours catégorie A), les marchés publics ainsi que la logistique et la restauration.



En quoi le périmètre régional est-il un bon niveau de mutualisation des achats hospitaliers ?

Le périmètre régional est un bon niveau de mutualisation des achats hospitaliers pour des raisons de densité géographique, de reconnaissance et d'homogénéité avec l'organisation sanitaire régionale.

- Même dans une région très étendue comme la région Centre, ce périmètre permet de densifier l'achat dans une zone où plusieurs prestataires concurrents sont en mesure de répondre aux campagnes. Ainsi après sondage auprès des candidats potentiels en matière alimentaire, il a été retenu qu'une sous-division n'était cohérente que pour les seuls fruits et légumes.

- Au sein d'une Région, les motifs de rencontres entre établissements sont nombreux et souvent les interlocuteurs se connaissent et échangent spontanément sur leurs pratiques. La Fédération Hospitalière de France, la région Centre et l'UGECAM Centre ont agi également en acteurs catalyseurs.

- L'agence Régionale de Santé peut constituer le ciment fédérateur, en particulier dans le cadre du programme PHARE.

Comment les établissements hospitaliers et médico-sociaux de la région Centre sont-ils associés aux démarches d'achat ?

Les acteurs sanitaires publics et privé d'intérêt collectif, ainsi que les acteurs médicosociaux sont associés aux démarches d'achats en :

- leur donnant accès à tous au maximum de campagnes (ex: diététique, produits d'entretien, produits de l'incontinence, dispositifs médicaux, ...),
- faisant bénéficier les établissements les plus modestes des moyens techniques et spécialisés dont disposent les hôpitaux,
- ayant négocié un contrat de partenariat préférentiel avec l'UGAP quel que soit le chiffre d'affaires de l'établissement,
- rassurant les établissements médico sociaux par l'intégration aux instances du GCS, ainsi qu'aux organes techniques spécifiques à chaque campagne,
- reconnaissant la spécificité de ces derniers pour certaines consultations (ex: les assurances sont traitées en deux lots séparés. une consultation concernant l'évaluation externe médico-sociale sera engagée, ...).

Que pouvez-vous conseiller à un coordonnateur pour élargir son groupement à un périmètre régional ?

Si l'on prend l'exemple de la région Centre, après deux années de fonctionnement, le groupement de commandes des produits pharmaceutiques, socle fondateur du GCS « Achats du Centre », a démontré la faisabilité et l'intérêt d'une démarche concertée et harmonisée au niveau régional. En effet, ce premier groupement a permis de mutualiser les achats de médicaments, de produits d'hygiène et d'une partie des dispositifs médicaux en obtenant des économies d'échelle très substantielles mais aussi en mettant en commun et en sécurisant les fonctions administratives d'organisation des consultations, de publications légales et d'exécution des marchés et la gestion des éventuels litiges et contentieux.

La réussite de cette première étape s'est concrétisée par :

- L'adhésion volontaire de 100% des établissements publics de santé (EPS) et d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) disposant d'une pharmacie à usage interne (PUI) dès l'année de création (2009)
- La couverture totale des besoins en médicaments dès la première campagne
- L'obtention de moins-values de dépenses sur les prix unitaires (7 000 000 €) et meilleure maîtrise des dépenses de santé.

C'est à partir de ce succès qu'il a été décidé de créer une structure légère et disposant de la personnalité morale, le GCS « Achat du Centre », localisée au CH de Blois, et d'étendre le périmètre des groupements de commandes aux fournitures et services généraux et hôteliers en associant les compétences de divers établissements de la Région (achat textiles coordonnés par le GIP du Berry et le CH de Blois, les produits d'entretien par les CH de Montargis et de Romorantin-Lanthenay, l'alimentation par l'EHPAD d'Illiers et les CH de Châteauroux et de Bourges, les assurances par le CH d'Amboise et de Dreux, ...).

Daniel LEMESRE interviendra le 8 novembre lors de la conférence plénière des Journées de l'Achat Hospitalier.